

Van: Le CRISP <ne-pas-repondre=crisp.be@mail129.wdc02.mcdlv.net> namens Le CRISP <ne-pas-repondre@crisp.be>
Verzonden: vrijdag 4 december 2015 11:46
Aan: Nieuwsarchief
Onderwerp: Vers un « sanction shift » ? Réflexions sur la dissuasion pénale

4 décembre 2015

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).

CRISP Centre de recherche et d'information socio-politiques 

Nouvelle analyse d'éducation permanente


**Vers un « sanction shift » ?
Réflexions sur la dissuasion pénale**

par Christian De Valkeneer,
paru dans *Les analyses du CRISP en ligne*,
4 décembre 2015

> ACCÉDER A L'ANALYSE EN LIGNE 

Le Crisp met à disposition des exposés et des articles rédigés dans le cadre de ses activités d'organisation d'éducation permanente reconnue.

Aux États-Unis, de plus en plus de voix s'élèvent pour réduire le recours à la prison et recentrer les politiques criminelles sur la certitude d'une réaction et d'une sanction plutôt que sur la sévérité des peines. Le 16 juillet 2015, pour la première fois dans l'histoire, un président des États-Unis en exercice a visité une prison. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du lancement d'une politique de refonte du système pénal visant, notamment, à réduire le recours à l'emprisonnement. La dissuasion constitue une question centrale en matière pénale. Elle peut se formuler comme suit : la loi pénale et son application par les cours et les tribunaux dissuadent-elles ceux qui envisagent de commettre des infractions de passer à l'acte et ceux qui ont déjà été sanctionnés pénallement de recommencer ? Le propos n'est pas ici d'aborder cette question sous un angle juridique mais de mobiliser les recherches criminologiques les plus récentes afin de porter un regard sur les politiques pénales conduites en Belgique.

--
This message has been scanned for viruses and dangerous content by
Amsab-ISG, and is believed to be clean.
[Click here to report this message as spam.](#)